



Rubrique: Décisions et citations judiciaires dans la FOSC

Sous-rubrique: Décision du tribunal de commerce

Date de publication: SHAB 24.06.2022

Date d'échéance prévue: 24.08.2022

Numéro de publication: UV01-0000002066

Entité de publication

Tribunal du district d'Entremont, Rue du Collège 2, 1933 Sembrancher

Décision concernant les lacunes d'organisation Eywa's Trails Sàrl

Entité requérante:

Registre du commerce du Bas-Valais

Entité défenderesse:

Eywa's Trails Sàrl
CHE-273.083.879
Chemin des Combes 3
1934 Bruson

Indications sur la décision de justice:

La société est sommée de faire inscrire au registre du commerce une adresse valable en Suisse et un représentant domicilié en Suisse.

Date de la décision : 28.04.2022

Instance de décision judiciaire:

Tribunal du district d'Entremont
Rue du Collège 2
1933 Sembrancher

Remarques juridiques complémentaires:

L'unique délai de 40 jours est imparti à la société pour régulariser sa situation ou contester l'existence de carences dans son organisation.

Délai : 40 jours

Fin du délai: 03.08.2022

A défaut de régularisation ou de contestation dans le délai imparti (qui n'est pas soumis aux fêtes judiciaires), la dissolution de la société sera ordonnée et sa liquidation confiée à l'office des faillites du Bas-Valais.

Point de contact:

Tribunal du district d'Entremont,
Rue du Collège 2,
1933 Sembrancher